FRC 2, 12609 a
Case
FRC
1790

RAPPORT

FAIT

PAR M. DUVEYRIER

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 22 Juillet, lendemain de son retour.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

THE NEWBERRY
LIBRARY

AVIS.

JE me détermine à faire imprimer mon Rapport tel que je l'ai prononcé à l'Assemblée Nationale ; 1°. pour mettre le véritable récit de mon voyage à côté de tous les récits qu'on pourroit imprimer sous mon nom, ou comme émanés de moi ; 2°. pour démentir publiquement la note calomnieuse lue à l'Assemblée Nationale le jour même de mon arrivée, envoyée à M. de Montmorin par le Résident de France à Bruxelles, comme une note officielle à lui remise par le Gouvernement de Bruxelles. Cette note, détruite dans toutes ses allégations mensongères par la déclaration qui m'a été remise sur les frontières des Pays-Bas, est un mystère que je n'explique pas encore, et que je tâcherai d'approfondir.

DUVEYRIER.

Ce 24 Juillet 1791.

RAPPORT

FAIT

PAR M. DUVEYRIER

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 22 Juillet, lendemain de son retour.

MESSIEURS,

Lorsqu'en rentrant sur les terres françaises, j'ai appris que l'Assemblée Nationale avoit daigné jeter sur moi un regard de bonté et de protection, toutes mes peines ont été effacées, et je n'ai voulu me souvenir des traverses de mon voyage, que pour être en état de vous en faire le plus exact rapport.

Je suis parti de Paris le 17 Juin, avec M. Bouchard, des anciens Gardes du Roi, mon cousin. L'amitié qui nous unit depuis notre enfance, ses sentimens connus, et l'avantage que seul il pouvoit m'offrir de demander et d'obtenir, en Allemagne, les nécessités du voyage, avoient déterminé mon choix et sa complaisance.

Arrivé à Worms le 21 à 9 heures du soir, je me suis transporté sur-le-champ au Château habité par M. de Condé.

J'ai été annoncé comme envoyé par le Roi, et introduit presqu'à l'instant.

J'ai présenté mes dépêches à M. de Condé, en présence de cinq ou six personnes qui se trouvoient avec lui, parmi lesquelles j'ai remarqué un Colonel françois, dont j'aurai bientôt occasion de parler.

M. de Condé, après avoir lu les dépêches avec la plus grande attention, après en avoir relu même une partie, m'a demandé qui j'étois : j'ai dit mon nom et ma qualité.

Alors M. de Condé m'a parlé en ces termes : (je rapporte autant que je le puis ses propres expressions) :

M., il ne me seroit pas difficile de répondre sur-le-champ; mais j'ai des paroles avec M. le Comte d'Artois, d'après lesquelles je ne puis prendre aucune résolution dans les circonstances importantes, (et celle-ci l'est beaucoup), sans me concerter avec lui. Je pars demain pour Coblentz : vous êtes le maître ou d'attendre ici ma réponse, ou de me suivre à Coblentz.

J'ai choisi d'abord d'attendre à Worms.

M. de Condé m'a observé que si j'allois à Coblentz, sa réponse seroit plus prompte, et mon voyage plus court.

L'invitation m'a paru claire : j'ai dit que puisqu'il paroissoit le desirer, je le suivrois à Coblentz.

Comme je prenois congé, M. de Condé m'a observé, du ton le plus calme et le plus honnête, qu'il partiroit le lendemain matin ; que je pourrois partir après lui dans la matinée ; qu'au surplus, j'avois tout le temps nécessaire.

Le lendemain 22 Juin, je n'ai pu partir de Worms qu'à une heure après midi. M. de Condé étoit parti lui-même à huit heures du matin, avec tous les chevaux de la poste.

J'ai couché le même jour à Mayence, et de là, m'embarquant sur le Rhin pour la plus grande célérité de mon voyage, je suis arrivé à Coblentz le 23, sur les huit heures du soir.

J'ai appris que M. de Condé ne m'avoit devancé que d'une demi-heure, et qu'il étoit alors avec M. d'Artois au Palais de l'Electeur.

Je m'y suis transporté sur-le-champ. Introduit dans une antichambre, j'y ai trouvé, avec plusieurs autres personnes, le Colonel français dont j'ai déjà parlé, et qui, s'avançant vers moi, m'a dit à voix basse : *M. Duveyrier, je vais prendre les ordres du Prince; vous pouvez attendre ici.*

Je suis resté au milieu de huit ou dix jeunes Officiers françois qui paroissoient instruits du motif de mon voyage, et qui, je ne puis le dissimuler, ne m'ont pas traité avec bienveillance.

Peu de temps après, j'ai vu passer le Colonel françois, et le Ministre de l'Electeur.

J'ai été introduit auprès d'eux dans la pièce voisine, et là, le Ministre de l'Electeur m'a dit :

M. Duveyrier, M. le Prince de Condé, M. le Comte d'Artois et M. l'Electeur m'ont chargé de vous dire qu'ils desirent que vous sortiez ce soir même de Coblentz.

Mon air a sans doute marqué la surprise. Le Ministre a continué :

C'est une précaution indiquée seulement pour votre sûreté. Vous ne pouvez vous dissimuler que la commission que vous venez de remplir n'est point agréable à M. le Prince de Condé; elle l'est moins encore à tous les François qui l'accompagnent; et M. l'Electeur, malgré toute sa bonne volonté, craindroit de ne pouvoir éviter un scandale.

J'ai observé que cependant j'exécutois une commission donnée par le Roi.

Sur cette observation, le Colonel françois m'a dit du ton le plus doux : *M. Duveyrier, nous le savons bien, nous; nous le savons : mais pouvons-nous toujours être maîtres des jeunes gens ?*

Le Ministre de l'Electeur a repris : *vous irez à la première poste, sur le chemin de France, du côté du Château habité par M. le Comte d'Artois. C'est Audernach, petite ville Impériale, où vous serez en sûreté. Vous logerez à la poste; et demain dans la matinée, M. le Comte d'Artois vous fera venir sans danger à son château, ou peut-être vous enverra-t-on à Audernach la réponse dont vous devez être chargé pour le Roi. Je vais vous donner un Officier pour qu'il ne vous arrive rien de la ville.*

Le Ministre de l'Electeur, en finissant, a voulu me faire sortir par une porte dérobée : elle étoit fermée. Il a fallu rentrer dans l'antichambre où j'avois attendu, et c'est là qu'un Officier des troupes de l'Electeur a reçu ordre de m'accompagner à la poste pour commander des chevaux, de là à mon auberge, de monter avec moi dans ma voiture, et de ne me quitter qu'à la dernière porte de la ville.

Cet ordre a été ponctuellement exécuté. Je suis sorti de Coblentz le même jour sur les dix heures du soir, et je suis arrivé à Audernach le lendemain à une heure du matin.

Ce jour-là même, sur les dix heures du matin, plusieurs couriers qui se succédoient rapidement, apportèrent à Audernach la nouvelle que le Roi étoit sorti de Paris. Cette nouvelle avoit été, disoit on, portée dès les sept heures du matin à M. l'Electeur de Trèves, qui s'étoit empressé de la répandre dans la ville de Coblentz.

Quelques heures après, j'ai vu passer M. d'Artois, qui se

rendoit à Aix-la-Chapelle. J'ai appris en même temps, de tous côtés, que M. de Condé avoit repris la route de Worms.

Malgré la certitude que toutes ces circonstances me donnoient de ne point recevoir la réponse promise pour toute la matinée du même jour, j'ai attendu à Audernach la journée entière ; et je me proposois de ne partir pour la France que le lendemain, lorsque, sur les onze heures du soir, il m'est parvenu des notions assez précises, et dont la bienveillance m'a touché, que plusieurs jeunes Officiers de Coblentz, qui n'ignoroient pas mon séjour, ivres de la joie que leur causoit la nouvelle dont je viens de parler, s'étoient proposé de me venir signifier, eux-mêmes, le matin, et de très-bon matin, que je n'avois pas de réponse à attendre. La manière dont ces notions me furent transmises me convainquit que je n'avois pas un moment à perdre pour partir d'Audernach, et pour me rendre en France, par le plus court chemin. Je le demandai au Maître de poste : il me traça sur une feuille le chemin que je devois tenir. Je devois passer par Pollich, traverser tout le pays de Trèves, passer à Trèves et à Luxembourg, pour de là me rendre à Thionville.

Je ne pouvois pas penser à retourner à Coblentz, ni à Worms, d'après ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, et d'après la manière dont j'avois été conduit à la porte de la ville par un Officier de l'Electeur, pour ma propre sûreté. Je suis donc parti d'Audernach à une heure du matin, dans la nuit du Vendredi au Samedi 25 Juin.

A six lieues d'Audernach, le Maître de poste m'a appris que le Roi n'étoit pas sorti du Royaume : cette nouvelle a calmé les inquiétudes dont j'avois été jusqu'alors dévoré. J'ai passé à Trèves, A Trèves seulement (et ceci est à remar-

quer, Messieurs) à Trèves seulement, on m'a demandé mon nom, ma qualité, et le nom de mon compagnon de voyage: je l'ai donné tel que je le porte; j'ai donné le nom de mon compagnon de voyage. J'ai traversé Trèves, et je suis arrivé à Creven-Marken, où j'ai appris ce que j'ignorois encore: j'ai appris que M. Bouillé étoit à Luxembourg avec un nombre assez considérable d'Officiers françois qui l'avoient suivi. Je n'avois point oublié les relations que j'avois eues avec lui dans la commission de Nancy, et je ne pouvois pas penser à tout ce que M. Bouillé avoit fait alors, à tout ce qu'il m'avoit dit sur son attachement à la Constitution et à la Loi, sans penser à son embarras, si le hasard me mettoit en sa présence. Ainsi, Messieurs, vous devez sentir que si j'avois pu prendre une autre route, certes je n'aurois pas passé à Luxembourg; mais je ne pouvois plus retourner sur mes pas; Luxembourg étoit le seul passage.

Je suis arrivé le 26 Juin: on m'a demandé mon nom à la porte, comme à Trèves; je l'ai donné sans déguisement; je n'en avois pas besoin; à l'auberge où nous avons descendu, on est venu nous dire qu'il falloit aller signer un billet chez le Major de Place, pour avoir des chevaux de poste. Mon compagnon de voyage a voulu m'éviter cette peine: il a été conduit chez le Général; le Général a voulu sans doute le faire reconnoître par M. Bouillé. Mon compagnon de voyage n'a pas été parfaitement bien reçu de M. Bouillé, sur-tout lorsqu'il a été obligé de dire qu'il m'accompagnoit.

Un aide-Major de Place est venu dans le même temps m'arrêter à mon auberge. Mon compagnon de voyage s'annonçoit comme ancien Garde du Roi; mais on lui refusoit cette qualité, par cela seul qu'il m'accompagnoit, par cela seul qu'il accompagnoit un homme chargé de la commission que je venois de remplir; le bruit s'est même répandu, pendant notre

détention à Luxembourg, qu'on l'avoit mis en présence de sept à huit Gardes-du-Corps qui l'avoient méconnu, quoiqu'il soit de toute vérité que jusqu'au dernier moment, on lui a refusé tout moyen de se faire reconnoître.

Je suis donc conduit à la grande-Garde, où je trouve mon compagnon de voyage. Nous sommes entre les mains du Major de Place, de l'aide-Major et d'un autre Officier, qui nous disent poliment que l'ordre est de visiter tous les papiers, et qu'ainsi, si nous ne voulons pas que l'on nous fouille, il faut vuider nos poches. J'ai donné mon porte-feuille ; j'ai donné tous mes papiers : on en a fait un inventaire, dont les deux premières pièces etoient ma commission et le passeport que j'avois emporté de Paris : cet inventaire fait, on m'a donné l'espérance que le rapport et la décision seroient assez prochains pour me faire repartir sur-le-champ ; cependant, une heure ou une heure et demie après, on est venu me déclarer qu'il falloit coucher au corps-de-garde.

Sur les dix heures du soir, le Capitaine de garde est obligé de s'absenter pour faire sa ronde. Ce moment a été saisi avec un empressement que je ne puis plus me dissimuler. Un François, Officier au service de l'Empereur, a conduit dans le corps-de-garde où nous étions, presque tous les Officiers françois qui avoient accompagné M. Bouillé. Je ne puis vous rapporter, dans toute son étendue, une scène bien affligeante. J'ai été traité de la manière la plus dure ; il est presque impossible de croire les expressions, les menaces et les gestes dont se sont servis, envers moi, des Officiers françois qui avoient sans doute reçu de l'éducation, et qui devoient avoir des sentimens. Le Capitaine de garde est rentré, et les a fait sortir avec sévérité. Le lendemain j'ai appris qu'à la garde montante on leur avoit signifié que le Gouverneur étoit extrêmement étonné de la licence qu'ils s'étoient don-

née ; qu'on leur demanderoit de quel droit ils avoient violé une garde pour outrager, pour menacer de la manière la plus violente, des prisonniers, des personnes arrêtées. On leur a signifié que le Commandant leur faisoit les plus expresses défenses de nous approcher.

Dans le même temps on nous a transportés à un autre corps-de-garde, à celui de la porte du Château. Nous nous y sommes établis, parce que nous avons bien vu, à la manière dont on nous parloit, que notre liberté ne pouvoit pas nous être rendue dans la journée. Le lendemain le même Major, le même aide-Major, et cet Officier françois au service de l'Empire, dont je viens de parler, sont venus m'interroger avec des formes un peu effrayantes. On a fait sortir mon compagnon de voyage ; on a pris nos armes ; ce qu'on n'avoit pas fait encore ; et le Major me faisant asseoir, m'a annoncé que j'étois accusé, et qu'on avoit même la preuve que j'avois donné un faux nom à Trèves ; que j'étois entré seul à Trèves ; que mon compagnon de voyage y étoit entré seul ; enfin que nous n'avions pas traversé Trèves, comme nous l'annoncions. Je l'ai nié, et je n'avois que cette réponse à faire ; mais ma dénégation étoit si ferme, qu'elle a, je crois, persuadé même les Officiers qui m'interrogeoient, de la vérité de ma réponse. Je demandois avec instance, depuis deux jours, la permission d'écrire ou à mes parens, ou au Ministère de France ; et cette permission m'étoit toujours refusée. Le Major me disoit : « M. Duveyrier, la permission que vous demandez ne peut » être nécessaire. Encore 24 heures ; un peu de confiance : » on n'a rien à vous reprocher ; encore 24 heures, et je vous » apporterai de bonnes nouvelles. »

Cependant, on envoya le lendemain le même Officier à Trèves, pour vérifier si j'avois répondu la vérité. Il est revenu : j'ai su que la vérification étoit entièrement à mon

avantage, comme elle devoit l'être : j'ai su qu'on n'avoit rien à me reprocher ; mais, en même-temps, que le Commandant de la Place m'avoit arrêté sur des soupçons répandus depuis quelque temps, et qu'on ne m'avoit pas dissimulés à moi-même. On m'a dit précisément que j'étois soupçonné d'être envoyé, comme beaucoup d'autres, pour débaucher les soldats de l'Empereur. La vérification étant entièrement à mon avantage, le Commandant de Luxembourg avoit cru devoir prévenir le Gouverneur de Bruxelles de mon arrestation, et attendre sa réponse pour me mettre en liberté. C'est ce qui m'a été assuré plusieurs jours après, par un second Major de Place, M. de Rochefort, François dont l'honnêteté est connue à Bruxelles, et nous a été du plus grand secours.

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, d'une visite que j'ai reçue d'un Officier françois, qui se disoit envoyé de Bruxelles par les Gouverneurs des Pays-Bas : il est venu me proposer de lui donner, pour des Assignats, 30,000 liv. en or, que je devois avoir en ma possession, suivant les rapports faits au Gouvernement de Bruxelles. Je ne vous rapporte ce trait, Messieurs, que pour vous donner une idée de tous les bruits qu'on avoit semés sur mon compte.

Je touche bientôt, Messieurs, au moment de ma liberté. J'ai resté vingt-deux jours dans cette situation, parce que m'étant adressé au Général pour demander la permission d'écrire à Paris, le Général m'avoit fait réponse que cela lui étoit absolument impossible, d'après sa règle ; que je devois rester dans le même état où il m'avoit annoncé à Bruxelles.

Enfin, Messieurs, le Lundi 18 Juillet, M. de Rochefort est entré dans notre garde sur les 6 heures du soir, ayant à la main mon porte-feuille ; et ce porte-feuille seul m'a annoncé ma liberté. M. de Rochefort m'a dit : *vous allez partir d'ici : voilà vos papiers : vérifiez si l'on n'en a rien distrait.* Vérifi-

cation faite, j'ai certifié que, *pendant mon arrestation, on m'avoit traité avec les soins d'humanité et de justice qui pouvoient se concilier avec les précautions d'usage.*

Dans la conversation que j'eus, dans cette circonstance, avec M. de Rochefort, je ne puis me souvenir par quel motif il me dit que le matin même tous les jeunes Officiers françois étoient partis de Luxembourg; qu'il ne restoit en ce moment, à Luxembourg, que les anciens Officiers, qui quittoient rarement la Ville; mais qu'au surplus, je serois escorté jusqu'aux frontières de France, et que, là j'apprendrois la raison pour laquelle on me mettoit en liberté.

Tous les ordres ont été donnés par l'Etat Major. La voiture est venue me prendre à la porte du corps-de-garde. Je l'ai trouvée environnée d'un Caporal et de six Cavaliers des Dragons de Wissbourg.

Je suis sorti de la Ville de Luxembourg sur les neuf heures du soir, au moment où on alloit fermer les portes. Toute la Ville étoit prévenue : le Major et les autres Officiers m'avoient signifié à moi-même, que j'allois être conduit à Frisange, pour rentrer en France par Thionville. Les Officiers Autrichiens qui nous avoient gardés, et qui, presque tous, nous ont témoigné intérêt et affection; les Officiers Autrichiens qui venoient nous embrasser pour nous souhaiter un bon voyage, nous annonçoient aussi que nous allions à Thionville. Nous étions donc bien persuadés que notre entrée en France se feroit par Thionville.

Nous faisons une demi-lieue seulement sur le chemin de Thionvillle, et à une demi-lieue nous trouvons un autre poste placé pour nous attendre. Le chemin alors se divisoit en deux. Le Caporal qui nous avoit accompagnés, cause assez long-temps avec le Caporal qui nous attendoit. Celui-ci vient

à la portière de la voiture, et me demande : ces Messieurs savent-ils où ils vont ? Je réponds : Je crois aller à Thionville. — A Thionville ? Oui, oui . . . Il parle au Postillon, et lui montre un des deux chemins. J'entends que le Postillon lui fait une observation. Le Caporal insiste avec beaucoup d'autorité, et fait prendre le chemin qu'il indiquoit.

Mon Cousin, qui entend un peu l'Allemand, me prend la main et me dit : *mon ami, il ne faut pas renoncer à notre courage : nous n'allons pas à Frisange.* Il étoit dix heures du soir. On nous a fait passer par des chemins détournés, dans des bois. A minuit, nous sommes arrivés à un très-petit Village ; là, notre escorte a changé ; on nous a mis entre les mains des Ulhans ; le chemin est devenu plus difficile ; nous avons voyagé dans des prés, dans des terres labourées ; et enfin au bout de dix à douze heures, nous avions fait cinq lieues et demie, et nous étions rendus à Obanches. Nous avons appris que nous étions à une lieue de Longwy, mais à une lieue aussi d'Arlon, chemin des Pays-Bas ; et notre destinée n'étoit pas encore connue.

Le Capitaine étoit absent : il falloit ouvrir un paquet qui lui étoit adressé, et qui contenoit le certificat qui devoit nous être délivré. La réponse du Capitaine est arrivée seulement à deux heures. Je suis parti avec les Ulhans, qui m'ont accompagné absolument jusqu'à la ligne de démarcation ; et en cet endroit, voici la déclaration qui m'a été remise.

Par ordre de L. A. R., les Gouverneurs-Généraux et Capitaines des Pays-Bas. Il est déclaré aux sieurs Duveyrier et Bouchard qu'ils ont été traités par arrêt à Luxembourg : 1°. parce qu'ils n'avoient pas de passe-port ; (il est vrai que mon passe-port ne faisoit pas mention de mon compagnon de voyage), *2°. en raison du traitement que*

206

des Officiers de nos Troupes, quoique munis de passe-port, avoient éprouvé dans les Villes frontières de France, et notamment dans les forteresses.

Je n'ai pas mis un quart d'heure à atteindre Longwy ; et la manière dont j'ai été reçu m'a consolé de toutes mes inquiétudes.

Je rentre, Messieurs : je rapporte le même zèle pour la chose publique, et la plus profonde reconnoissance pour les bontés de l'Assemblée Nationale.

Réponse de M. le Président.

MONSIEUR,

Votre retour calme les inquiétudes de l'Assemblée Nationale sur votre sort. Vous ne les avez pas ignorées. Elles ont dû vous convaincre de l'intérêt que vous lui inspiriez. Le zèle et le courage avec lesquels vous avez rempli votre mission, vous assurent de nouveaux droits à la confiance publique et à l'estime de l'Assemblée Nationale. Elle vous invite à assister à sa Séance.